



R é g l e m e n t e r , c o n t r ô l e r , i n f o r m e r

L'ENJEU

L'ASN publie les premiers éléments de sa doctrine pour la gestion post-accidentelle

De 2005 à 2012, dans le cadre d'un mandat donné par une directive interministérielle, l'ASN a piloté et animé des travaux pour permettre aux pouvoirs publics de construire une stratégie de prise en charge des conséquences sanitaires, sociales et économiques d'un accident nucléaire. Les travaux du Comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle d'un accident nucléaire ou d'une situation d'urgence radiologique (CODIRPA), qui ont rassemblé les différentes parties prenantes (ministères concernés, associations, élus, exploitants...), débouchent sur la publication par l'ASN des premiers éléments de la doctrine nationale post-accidentelle. Il s'agit d'une contribution originale au plan international dans la mesure où ces travaux couvrent l'ensemble de la phase post-accidentelle : les premiers jours après les rejets radioactifs, les premiers mois (période dite de transition) et les premières années après l'accident (période de long terme).

Ces travaux visent notamment trois objectifs indissociables :

- protéger la population contre les dangers des rayonnements ionisants ;
- apporter un appui à la population victime des conséquences de l'accident ;
- reconquérir les territoires affectés sur le plan économique et social.

Dans l'avis qui accompagne ce document, l'ASN attire l'attention du Gouvernement sur le fait que la publication de ces éléments de la doctrine nationale constitue une première étape importante de la préparation à la gestion post-accidentelle nucléaire mais que cette préparation doit être poursuivie et intensifiée afin de permettre son appropriation par les acteurs concernés, en particulier au niveau territorial.

L'ASN a proposé au Gouvernement de poursuivre cette démarche en la déclinant au niveau territorial mais aussi en mettant à jour les premiers éléments de cette doctrine, notamment en tenant compte du retour d'expérience de l'accident survenu au Japon. www.asn.fr

ACTIVITÉS DU COLLÈGE

- ▲ **12 décembre 2012** : 24^e conférence des Commissions locales d'information à Vincennes
- ▲ **17/18 décembre 2012** : Colloque international sur les faibles doses à Lyon
- ▲ **4 janvier 2013** : Rencontre avec Francis Rol-Tanguy, délégué interministériel à la fermeture de la centrale nucléaire et à la reconversion du site de Fessenheim

L'ASN EN ACTIONS

Stress-tests européens

Plan d'action national - L'ASN a publié le 20 décembre 2012 son plan d'action national, qui fait le point sur la mise en œuvre en France des recommandations issues des tests de résistance européens menés en 2011. Ce plan d'action national comprend l'ensemble des actions décidées à la suite des évaluations complémentaires de sûreté des installations nucléaires. Ce plan fera l'objet d'un examen par l'ensemble des Autorités de sûreté européennes au printemps 2013. www.asn.fr

L'ASN met en demeure EDF à Chinon et Belleville-sur-Loire

Déchets - Dans les centrales nucléaires, certaines opérations d'entretien et de maintenance des circuits de refroidissement produisent des déchets qui peuvent contenir des organismes potentiellement pathogènes (légionelles ou amibes). A Chinon (le 4 octobre 2012) et à Belleville-sur-Loire (le 24 octobre 2012), l'ASN a constaté que les aires d'entreposage des déchets pathogènes n'étaient pas exploitées conformément au dossier de déclaration déposé par EDF. L'ASN a adressé une mise en demeure à EDF pour que le respect des conditions d'entreposage imposées par la réglementation soit assuré à Chinon et à Belleville-sur-Loire. Deux inspections inopinées de l'ASN (les 11 et 27 décembre 2012) ont permis de vérifier que les mises en demeure ont été respectées dans les deux sites nucléaires, où les déchets ont été déposés sur des aires d'entreposage autorisées. www.asn.fr

AGENDA

15 janvier 2013 : Voeux de l'ASN à la presse - Paris

23 janvier 2013 : Réunion de l'ENSREG - Bruxelles

28 jan. - 1^{er} février 2013 : Réunion internationale d'experts sur l'assainissement après un accident nucléaire - Vienne

29 janvier 2013 : Voeux institutionnels de l'ASN - Paris



Le président de l'ASN présente ses vœux à la presse

Dans ses vœux à la presse, le 15 janvier 2013, Pierre-Franck Chevet a souligné les quatre priorités de l'ASN pour 2013 : le prolongement d'exploitation des installations et leur vieillissement (réacteurs de puissance, installations du cycle ou de recherche) ; la réflexion, qui doit être menée conjointement avec les exploitants, les organisations syndicales et les pouvoirs publics, sur les facteurs sociaux, organisationnels et humains et le renouvellement des compétences dans les installations nucléaires ; l'effort de formation et d'information du corps médical en faveur d'une réduction des doses de rayonnements ionisants ; la poursuite d'une concertation européenne et internationale en faveur d'une action homogène en matière de gestion post-accidentelle. Pierre-Franck Chevet a par ailleurs rappelé qu'il souhaite inscrire sa présidence dans la continuité de l'action d'André-Claude Lacoste, qui a quitté ses fonctions en novembre 2012. **A voir sur www.asn.fr**

L'ACTUALITÉ DU CONTRÔLE

Usine FBFC de Romans-sur-Isère

Non-respect des règles d'identification, d'entreposage et de transfert interne de matières fissiles humides : incident reclassé au niveau 2

Le 24 septembre 2012 un opérateur de la société FBFC de Romans-sur-Isère (groupe AREVA) a détecté qu'un bouteillon de matières fissiles humides était présent dans un chariot de transfert destiné à véhiculer de la matière fissile sèche. Cet écart présentant un risque de criticité, l'ASN a procédé à une inspection des installations le 28 septembre 2012. En raison du défaut de culture de sûreté et de prise en compte du retour d'expérience dont ont fait preuve AREVA et FBFC, ainsi que du nombre de bouteillons concernés par cet événement, l'ASN a reclassé cet événement au niveau 2 de l'échelle INES. **www.asn.fr**

Institut de cancérologie Gustave Roussy de Villejuif

Rejet non autorisé d'effluents contaminés à l'iode 131

L'Institut de cancérologie Gustave Roussy a informé l'ASN le 16 novembre 2012 de la vidange dans le réseau collectif d'assainissement d'une cuve d'effluents radioactifs dont la concentration en iode 131 dépassait la valeur réglementaire de 100 Bq/l. Ces effluents provenaient des sanitaires des chambres d'hospitalisation des patients traités en radiothérapie métabolique à l'iode 131. La défaillance d'une cuve n'a pas été prise en compte par le service concerné du centre hospitalier, qui a procédé au rejet des effluents pour pouvoir poursuivre les traitements en cours. L'Institut Gustave Roussy dispose d'un délai de deux mois à compter de la déclaration d'incident pour fournir à l'ASN le compte-rendu d'événement qui devra détailler les causes de l'incident et les actions correctives engagées ou à venir pour éviter son renouvellement. **www.asn.fr**

Perte d'un colis de transport

L'ASN redasse au niveau 2 l'incident relatif à la perte d'un colis contenant du fluor radioactif

Un colis contenant une source radioactive liquide de fluor 18 à usage médical, expédié par la société CIS bio International et destiné au Centre hospitalier universitaire de Nîmes, a été perdu par son transporteur le 20 novembre 2012. La préfecture du Gard et l'ASN ont publié des informations le jour même sur leur site Internet pour informer le public et préciser la conduite à tenir en cas de découverte. L'ASN a par ailleurs mené une enquête afin d'examiner les circonstances dans lesquelles s'est déroulé ce transport. Le colis n'a pas été retrouvé. **www.asn.fr**

Paris

Rencontre ASN / AIEA

Pierre-Franck Chevet a reçu dans les locaux de l'ASN Yukiya Amano, directeur général de l'AIEA, le 20 novembre 2012. Tous deux ont abordé, entre autres, la question du retour d'expérience de l'accident de Fukushima ainsi que la nécessité d'un travail international et d'un accroissement des échanges grâce au mécanisme d'examen par les pairs (peer reviews). Les enseignements des tests de résistance réalisés en Europe ont également été discutés. **www.asn.fr**

Bonn

Rencontre AIEA / OMS sur la radioprotection en médecine

Michel Bourguignon, commissaire de l'ASN, participait au comité de programme de la conférence internationale AIEA-OMS qui s'est tenue à Bonn (Allemagne) du 3 au 7 décembre 2012. Cette conférence majeure a permis de dresser le bilan du plan d'action sur la radioprotection dans le secteur médical établi en 2001 sous l'impulsion de l'AIEA, et de définir des priorités internationales pour les 10 ans à venir. La manifestation a réuni 400 congressistes. **www.asn.fr**

Koriyama

Conférence ministérielle de Fukushima

Du 15 au 17 décembre 2012, l'ASN a participé à Koriyama, dans la province de Fukushima, à une conférence ministérielle sur les actions menées après la catastrophe survenue en mars 2011. Pierre-Franck Chevet et Philippe Jamet, respectivement président et commissaire de l'ASN, ont notamment partagé avec leurs homologues internationaux les travaux menés par l'ASN dans le cadre des stress-tests européens. La réunion était placée sous l'égide de l'AIEA et des Autorités japonaises ; la délégation française était conduite par Delphine Batho, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. **www.asn.fr**

WJSR
asn.fr

▶ vidéo sur la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire

LETTRE MENSUELLE
ÉDITÉE PAR L'AUTORITÉ
DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE



6, place du colonel Bourgoin 75012 Paris
Tél. : +33 (0) 1 40 19 86 00 - info@asn.fr

Directeur de la publication : Pierre-Franck Chevet, président de l'ASN

Directeur délégué : Alain Delmestre

Rédactrice en chef : Marie-Christine Bardet

Conception, rédaction et réalisation : ASN

Diffusion : La Lettre de l'ASN est adressée à près de 1950 abonnés
ISSN : 2101-9762.

Disponible sur www.asn.fr. Prochain numéro février 2013.